N° 85-002-X au catalogue
ISSN 1205-8882

Juristat

Les expériences des Canadiens liées aux situations d'urgence et aux catastrophes, 2014

par Dyna Ibrahim
Centre canadien de la statistique juridique

Date de diffusion : le 13 avril 2016

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros sans frais suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-877-287-4369

Programme des services de dépôt

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels dans les tableaux

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0^s	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
^{p}	provisoire
^{r}	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
^{E}	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié
*	valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p<0,05$)

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2016

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de licence ouverte de Statistique Canada.

Une version HTML **est aussi disponible.**

This publication is also available in English.

Les expériences des Canadiens liées aux situations d'urgence et aux catastrophes, 2014 : faits saillants

- En 2014, plus de 12,4 millions de Canadiens de 15 ans et plus ont déclaré avoir personnellement vécu une situation d'urgence majeure ou une catastrophe dans leur collectivité au cours de leur vie. Près des trois quarts (73 %) d'entre eux ont indiqué que la situation d'urgence était suffisamment grave pour entraîner une importante perturbation de leur routine quotidienne.
- Les Canadiens ayant déjà fait face à une situation d'urgence majeure ont le plus souvent vécu un blizzard, une tempête hivernale ou une tempête de verglas (46 %), une panne de courant prolongée (36 %) ou une inondation (12 %).
- Environ 2 personnes sur 3 ayant fait face à une situation d'urgence majeure ont subi une perte d'alimentation électrique (63 %) ou n'ont pas pu se rendre au travail ou à l'école (61 %). En outre, plus de la moitié des victimes ont dû manquer un rendez-vous ou une activité prévue (52 %).
- Plus du quart des personnes ayant fait face à une situation d'urgence majeure ont dû évacuer leur demeure (29 %) ou n'ont pas pu utiliser les routes ou les moyens de transport dans leur collectivité (28 %).
- Près du tiers des Canadiens qui ont vécu une situation d'urgence majeure ont subi des répercussions financières ou des pertes matérielles (32 %). Moins de 1 personne sur 10 a souffert de séquelles émotives ou psychologiques (8 %) et environ 3 % ont subi des blessures corporelles ou des conséquences sur la santé.
- Un peu plus de la moitié (56 %) des Canadiens qui ont fait face à une situation d'urgence majeure ou à une catastrophe ont reçu l'aide d'autrui, le plus souvent d'un membre de la famille (37 %) ou d'un voisin (24 %). Il est arrivé à presque autant de gens (59 %) que quelqu'un leur demande de l'aide pendant la situation d'urgence, et la plupart d'entre eux ont été en mesure de fournir l'aide nécessaire.
- La plupart (85 %) des Canadiens ayant vécu une situation d'urgence majeure ou une catastrophe ont pu reprendre leurs activités quotidiennes habituelles en l'espace de deux semaines. Pour environ 6 % des Canadiens qui ont essuyé des pertes financières et pour 23 % de ceux qui ont subi des séquelles psychologiques, il a fallu plus d'un an pour se rétablir complètement de ces conséquences.
- Près de 2 Canadiens sur 3 (62 %) qui étaient célibataires ou qui n'ont jamais été mariés se sont remis des répercussions financières de la situation d'urgence en l'espace d'une semaine, comparativement au tiers (34 %[E]) des Canadiens qui étaient séparés ou divorcés.
- Environ le tiers des aînés de 65 ans et plus (36 %[E]) et des ménages comptant une ou deux personnes (32 %) ont dû évacuer leur demeure par suite de la situation d'urgence qu'ils ont vécue.
- Les jeunes de moins de 25 ans (64 %) et les aînés (60 %) étaient les plus susceptibles d'avoir reçu de l'aide pendant ou immédiatement après une situation d'urgence.

Les expériences des Canadiens liées aux situations d'urgence et aux catastrophes, 2014

par Dyna Ibrahim

Des tempêtes de verglas, des inondations, des feux de friches et des déversements de matières dangereuses sont des exemples des types de catastrophes que de nombreux Canadiens ont vécues. D'après la Base de données canadienne sur les catastrophes[1] de Sécurité publique Canada, 281 catastrophes importantes se sont produites au Canada entre 2000 et 2014. Les inondations représentaient près du tiers (30 %) de ces grandes catastrophes; venaient ensuite les feux de friches (20 %) et les tempêtes ou orages violents (16 %).

Dans le présent rapport, les données de l'Enquête sur la préparation aux situations d'urgence et sur la résilience (EPUR) au Canada ont servi de base à une analyse des expériences des Canadiens en ce qui a trait aux situations d'urgence majeure et aux catastrophes. L'EPUR, qui a été menée en 2014, a permis de recueillir des renseignements sur des facteurs qui déterminent dans quelle mesure les personnes et les collectivités peuvent se préparer à une situation d'urgence majeure ou à une catastrophe, la prévenir, y réagir et s'en rétablir. Le présent rapport met en évidence les types de situations d'urgence majeure vécues par les Canadiens, les répercussions de ces événements sur leur vie quotidienne, et le temps qu'il leur a fallu pour se remettre de la catastrophe. Enfin, on examine le lien entre certaines caractéristiques sociodémographiques et les expériences des Canadiens ayant vécu une situation d'urgence majeure du point de vue des répercussions, de la vulnérabilité et du rétablissement[2].

Deux Canadiens sur cinq ont vécu une situation d'urgence majeure dans leur collectivité

Selon les résultats de l'EPUR, plus de 12,4 millions de personnes (soit 43 % des Canadiens de 15 ans et plus) vivant dans les provinces ont déclaré avoir personnellement vécu une situation d'urgence majeure ou une catastrophe dans leur collectivité au cours de leur vie[3]. Près des trois quarts (73 %) de ces personnes, soit environ 9 millions de Canadiens, ont indiqué que la situation d'urgence était suffisamment grave pour entraîner une importante perturbation de leur routine quotidienne, les empêchant de vaquer à des activités comme se rendre au travail ou à l'école, préparer les repas, prendre un bain ou accomplir les tâches ménagères[4].

Les tempêtes hivernales, les pannes de courant prolongées et les inondations sont les types les plus courants de situations d'urgence vécues

La plupart des situations d'urgence vécues par les Canadiens vivant dans les provinces étaient des catastrophes naturelles ou des situations d'urgence liées aux conditions météorologiques par opposition à des événements découlant d'une action ou d'une erreur humaine. Parmi les Canadiens qui ont déclaré avoir fait face à une situation d'urgence majeure (suffisamment grave pour entraîner une importante perturbation de leurs activités quotidiennes habituelles), environ 2 sur 3 (67 %) ont indiqué qu'elle était liée aux conditions météorologiques. Les types les plus courants de situations d'urgence au Canada étaient les tempêtes hivernales[5], vécues par plus de 4 millions de Canadiens (46 %); elles étaient suivies des pannes de courant prolongées (c.-à-d. de 24 heures ou plus) (36 %) et des inondations (12 %) (tableau 1).

Qu'elles soient liées aux conditions météorologiques ou qu'elles soient d'origine humaine, les situations d'urgence peuvent avoir d'importantes répercussions sur les gens, allant de perturbations immédiates de leurs activités quotidiennes — comme devoir manquer des jours de travail ou une activité prévue — à des répercussions plus graves — comme devoir évacuer leur demeure ou ne plus avoir accès aux routes et au transport en commun. Dans certains cas, elles peuvent entraîner des pertes matérielles ou des répercussions financières, des blessures corporelles graves ou des conséquences graves sur la santé, ou encore des séquelles émotives ou psychologiques à long terme.

La perte d'alimentation électrique et l'absence du travail ou de l'école étaient des effets à court terme subis par beaucoup de gens

La perte d'alimentation électrique était une perturbation des activités quotidiennes moins grave, mais fréquente, ayant été mentionnée par près des deux tiers (63 %) des personnes qui ont fait face à une situation d'urgence majeure ou à une catastrophe (graphique 1)[6]. Une proportion semblable de personnes (61 %) ont également indiqué que la situation d'urgence qu'elles ont vécue les a empêchées de se rendre au travail ou à l'école, alors qu'un peu plus de la moitié (52 %) d'entre elles ont déclaré avoir manqué une activité prévue comme un rendez-vous ou une activité récréative. Bien qu'ils aient été généralement moins courants, l'évacuation forcée et l'accès limité aux moyens de transport étaient deux des répercussions immédiates plus graves subies par les Canadiens faisant face à une situation d'urgence ou à une catastrophe. Dans l'ensemble, 29 % des personnes ayant vécu une situation d'urgence majeure ou une catastrophe ont dû évacuer leur demeure et une proportion semblable de personnes (28 %) n'ont pas pu utiliser les routes ou les moyens de transport dans leur collectivité.

Graphique 1
Répercussions à court terme des situations d'urgence majeure et des catastrophes sur les activités quotidiennes, Canada, 2014

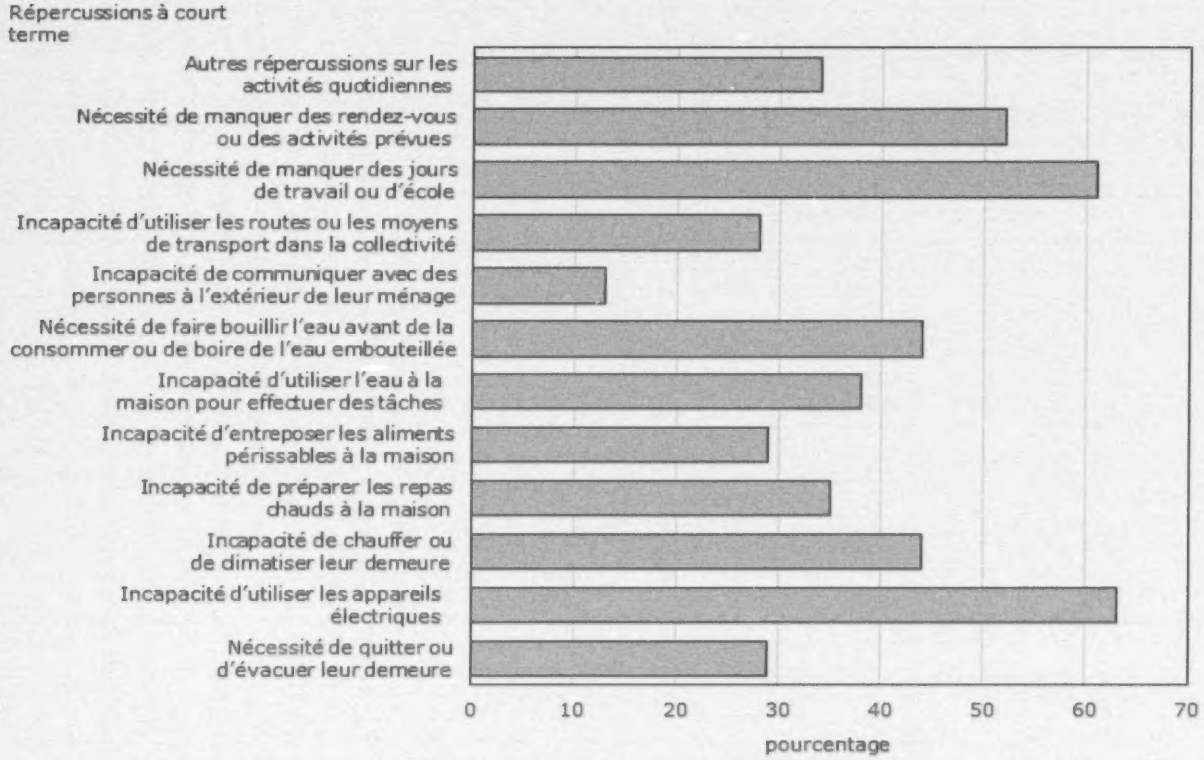

Note : Les réponses « Ne sait pas » et « Non déclaré » sont comprises dans le calcul des pourcentages, mais elles ne sont pas montrées lorsqu'elles représentent 5 % ou moins des répondants. On a demandé aux répondants d'indiquer quels événements ils avaient personnellement vécus, et d'inclure seulement les événements qui se sont produits au Canada, dans une collectivité où ils habitaient au moment de l'événement, et qui ont entraîné une importante perturbation de leurs activités quotidiennes. Les répondants pouvaient donner plus d'une réponse.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la préparation aux situations d'urgence et sur la résilience au Canada, 2014.

Des pertes financières ou matérielles ont été subies par environ le tiers des personnes touchées par une catastrophe

Dans le cadre de l'EPUR, les questions portaient sur les trois grandes catégories de répercussions graves ou à long terme suivantes : les répercussions financières, les conséquences physiques ou sur la santé, et les séquelles émotives ou psychologiques. Parmi les Canadiens vivant dans les provinces qui ont fait face à une situation d'urgence majeure, environ le tiers (32 %) ont subi des répercussions financières ou des pertes matérielles, et environ 1 personne sur 10 (8 %) a souffert de séquelles émotives ou psychologiques à long terme. Les blessures corporelles graves ou les autres conséquences graves sur la santé étaient les moins courantes, ayant été subies par 3 % des personnes qui ont vécu une situation d'urgence majeure.

Près du tiers des personnes ayant vécu une tempête hivernale ont dû évacuer leur demeure

Les résultats de l'EPUR de 2014 révèlent que certaines répercussions étaient plus souvent associées au type particulier de situation d'urgence vécue. Ce sont avant tout les victimes d'un accident industriel ou pendant le transport qui ont dû évacuer leur demeure (69 %), épreuve vécue par plus des deux tiers des personnes ayant fait face à ce type de situation d'urgence (tableau 2). Il convient de souligner que les personnes touchées par les catastrophes les plus souvent vécues au Canada — les tempêtes hivernales (35 %), les inondations (26 %) et les pannes de courant prolongées (20 %) — ont moins souvent été obligées d'évacuer leur demeure. L'incapacité d'utiliser les routes ou les moyens de transport dans la collectivité a surtout été observée chez les victimes d'inondation (48 %) et d'ouragan (45 %).

Pour les Canadiens ayant vécu le type le plus courant de situation d'urgence — une tempête hivernale —, la répercussion la plus fréquente était le fait de manquer des jours de travail ou d'école (74 %); venaient ensuite l'incapacité d'utiliser les appareils électriques (63 %) et le fait de manquer des rendez-vous ou des activités prévues (57 %). Les pannes de courant prolongées — le deuxième type le plus courant de situation d'urgence vécue — ont empêché des Canadiens d'utiliser les appareils électriques (88 %) et de chauffer ou de climatiser leur demeure (70 %), et elles ont obligé plus de la moitié des personnes à faire bouillir l'eau avant de la consommer ou à boire de l'eau embouteillée (55 %).

Les membres de la famille et les voisins figuraient parmi les principales sources d'aide pendant et après une situation d'urgence

Les constatations issues de l'EPUR appuient des études précédentes selon lesquelles, après une situation d'urgence, l'aide vient surtout de citoyens ordinaires comme les membres de la famille, les amis et les voisins (Uscher-Pines et autres, 2012; Helsloot et Ruitenberg, 2004; Tierney, Lindell et Perry, 2001). Plus de la moitié (56 %) des personnes ayant fait face à une situation d'urgence majeure ou à une catastrophe ont indiqué avoir reçu de l'information ou l'aide d'autrui pendant ou immédiatement après la situation d'urgence; dans ces cas, les membres de la famille (37 %) et les voisins (24 %) étaient les sources d'aide les plus courantes (tableau 3). Les Canadiens ayant vécu une situation d'urgence majeure s'adressaient moins souvent à des sources officielles d'aide comme les services municipaux (15 %), les premiers intervenants (c.-à-d. les ambulanciers et les pompiers) (9 %) ou la police (9 %). Les résultats de l'EPUR révèlent également que plus de la moitié (59 %) des personnes ayant déjà vécu une catastrophe ont elles-mêmes été sollicitées pour aider quelqu'un pendant la situation d'urgence, et la plupart d'entre elles (91 %) ont été en mesure de fournir l'aide.

Encadré 1
Comment les Canadiens perçoivent leur voisinage[7]

D'après les données de l'Enquête sur la préparation aux situations d'urgence et sur la résilience, près du quart (24 %) des personnes ayant vécu une situation d'urgence majeure se sont tournées vers leurs voisins pour obtenir de l'aide pendant ou immédiatement après la situation d'urgence. Lorsqu'ils ont été interrogés sur la mesure dans laquelle les gens du voisinage s'entraidaient, les Canadiens qui connaissaient au moins certaines personnes dans leur quartier ont indiqué que leur voisinage était un endroit où les gens s'entraidaient (86 %). Parmi ceux qui n'ont pas mentionné que leur voisinage était un endroit où les gens s'entraidaient généralement, 77 % estimaient néanmoins que leurs voisins aideraient en cas d'urgence[8, 9].

Bien que la plupart des Canadiens (92 %) aient déclaré connaître au moins quelques personnes dans leur voisinage, le fait de connaître ou non leurs voisins était associé à des facteurs tels que l'âge, le revenu du ménage, le statut d'immigrant et les limitations liées à la santé. Par exemple, les personnes appartenant à des groupes d'âge plus jeunes étaient plus susceptibles de déclarer ne connaître aucun de leurs voisins (8 % des répondants de 15 à 24 ans et 9 % de ceux de 25 à 34 ans, comparativement à environ 4 % de ceux de 35 ans et plus).

Peut-être en raison du fait qu'ils se trouvaient au Canada depuis moins longtemps, les immigrants récents (arrivés au Canada entre 2004 et 2014) (14 %[E])[10] étaient proportionnellement près de trois fois plus nombreux à ne connaître aucun de leurs voisins, comparativement aux immigrants arrivés au Canada avant 2004 (5 %) et aux personnes nées au Canada (5 %).

Les personnes éprouvant certains problèmes de santé de longue durée étaient moins susceptibles de connaître leurs voisins. Parmi les personnes présentant un état psychologique, émotif ou mental de longue durée qui limitait leurs activités quotidiennes, plus de 1 sur 10 (13 %[E]) a déclaré ne connaître aucun de ses voisins. Cette proportion était plus du double de celle observée chez les personnes qui n'étaient pas aux prises avec de telles limitations liées à la santé (5 %).

Pour ce qui est du revenu du ménage, les personnes vivant dans un ménage à faible revenu étaient plus susceptibles de ne connaître aucun de leurs voisins que celles dont le ménage touchait un revenu élevé. Alors que 9 % des personnes qui faisaient partie d'un ménage gagnant moins de 40 000 $ par année ont déclaré ne connaître aucun de leurs voisins, la proportion correspondante ne s'établissait qu'à 5 % chez les personnes dont le revenu annuel du ménage était égal ou supérieur à 40 000 $.

Les résidents des régions métropolitaines de recensement (RMR)[11] du Canada étaient moins susceptibles d'indiquer que leurs voisins s'entraidaient généralement, par rapport aux résidents des régions autres que des RMR (85 % et 90 % respectivement)[8]. En outre, lorsqu'on leur a demandé plus précisément s'il était probable que leurs voisins apportent de l'aide en cas d'urgence, les résidents des RMR (75 %)[12] demeuraient moins susceptibles que les résidents des régions autres que des RMR (82 %)[13] de dire que leur voisinage était un endroit où les gens s'entraideraient en cas d'urgence.

La reprise des activités quotidiennes habituelles constitue une étape clé du processus de rétablissement suivant une situation d'urgence majeure. Dans l'ensemble, la plupart (85 %) des personnes ayant vécu une situation d'urgence majeure ou une catastrophe ont pu reprendre leur routine en l'espace de deux semaines (18 %, en 24 heures, 23 %, en 1 à 2 jours, 22 %, en 3 à 5 jours, 11 %, en 6 à 7 jours, alors que 10 % ont eu besoin de 1 à 2 semaines pour reprendre leur routine quotidienne). Néanmoins, environ 1 victime sur 7 (14 %) a pris plus de deux semaines pour reprendre ses activités quotidiennes habituelles.

Le quart des personnes ayant subi des séquelles émotives ou psychologiques ont pris plus d'un an à s'en remettre

Les constatations découlant de l'EPUR indiquent que la plupart des gens (91 %) ayant subi des pertes matérielles ou des répercussions financières par suite d'une catastrophe se sont rétablis complètement au cours de l'année suivant l'événement, tandis qu'il a fallu plus d'un an à 6 % des personnes pour se remettre de ce type de répercussion. Moins de la moitié (45 %) des personnes touchées par une catastrophe et ayant subi des séquelles émotives ou psychologiques se sont rétablies en l'espace d'un an; toutefois, pour près du quart (23 %), la période de rétablissement a dépassé un an[14, 15].

Encadré 2
Examen plus approfondi des inondations, des tempêtes hivernales et des pannes de courant prolongées

Lorsqu'on examine de plus près les trois situations d'urgence les plus souvent vécues — les tempêtes hivernales, les pannes de courant et les inondations —, on constate que chaque type de situation d'urgence est associé à son propre ensemble de répercussions et de résultats.

Inondations

- Dans l'ensemble, près des trois quarts (71 %) des personnes ayant vécu une inondation majeure ont repris leur routine au cours des deux semaines suivant l'événement.
- Deux victimes d'inondation sur cinq (40 %) ont déclaré avoir subi des pertes matérielles ou d'importantes répercussions financières par suite de la situation d'urgence, tandis que 3 %[E] ont subi des blessures corporelles ou d'autres conséquences graves sur la santé et 12 % ont fait face à des séquelles émotives ou psychologiques à long terme.
- La majorité des victimes d'inondation ont pu se remettre complètement des pertes financières (83 %) au cours de l'année suivant l'événement.

Tempêtes hivernales

- La grande majorité (81 %) des personnes qui ont fait face à une tempête hivernale ont repris leur routine quotidienne en l'espace de deux semaines.
- Dans l'ensemble, les personnes qui ont vécu une tempête hivernale ne se distinguaient pas de celles qui ont fait face à une situation d'urgence majeure ou à une catastrophe quant aux types de répercussions graves et à long terme qu'elles étaient susceptibles de subir ou quant à leurs taux de rétablissement.

Pannes de courant prolongées

- Non seulement les personnes touchées par une panne de courant de 24 heures ou plus étaient susceptibles de subir des répercussions directement liées à la perte d'alimentation électrique, mais elles ont souvent éprouvé des difficultés avec leur eau potable (55 %) et l'eau utilisée pour effectuer des tâches courantes (50 %).
- Le tiers (34 %) des personnes qui ont vécu une panne de courant prolongée ont été en mesure de reprendre leurs activités quotidiennes habituelles en 24 heures, et près du tiers (31 %), en l'espace de 1 à 2 jours. En l'espace d'une semaine suivant la panne de courant, 94 % des gens avaient repris leurs activités habituelles.
- Près de 1 personne sur 3 (30 %) ayant vécu une panne de courant prolongée a fait face à de graves répercussions financières; la plupart (97 %) de ces victimes ont pu se remettre de l'événement en l'espace d'un an.
- Des séquelles émotives et psychologiques à long terme ont rarement été signalées par les gens ayant subi une panne de courant prolongée.

Certains facteurs sociodémographiques ont une incidence sur la façon dont les Canadiens vivent des situations d'urgence majeure

Parmi les plus de 9 millions de résidents des provinces canadiennes ayant connu une situation d'urgence majeure ou une catastrophe dans leur collectivité qui a perturbé leurs activités quotidiennes, 29 %, ou 2,6 millions de Canadiens, ont vécu cet événement au cours des 12 mois précédant la tenue de l'EPUR de 2014. Si l'on examine uniquement ceux qui ont vécu une situation d'urgence majeure ou une catastrophe au cours des 12 mois précédant l'EPUR de 2014, il est possible d'établir un profil sociodémographique des personnes qui ont récemment vécu une situation d'urgence. L'examen de caractéristiques telles que le groupe d'âge, l'état matrimonial, le revenu du ménage et la taille du ménage, de pair avec les répercussions de la situation d'urgence, peut aider à cerner les populations à risque parmi les victimes de situation d'urgence[16].

On observe des différences selon l'état matrimonial quant au temps mis à se rétablir de graves répercussions financières

Un Canadien sur quatre (27 %) ayant vécu une situation d'urgence majeure ou une catastrophe au cours de l'année précédant la tenue de l'enquête a subi des répercussions financières ou des pertes matérielles. Des séquelles émotives ou psychologiques (7 %[E]) et des blessures corporelles graves ou des conséquences graves sur la santé (3 %[E]) n'ont pas souvent été subies par les Canadiens qui ont vécu une situation d'urgence majeure au cours de l'année précédente. Dans l'ensemble, près de la moitié (49 %) des Canadiens qui ont subi des répercussions financières ou des pertes matérielles par suite d'une situation d'urgence majeure durant l'année précédant l'enquête s'en sont remis complètement en l'espace d'une semaine. Toutefois, certaines différences en ce qui a trait à la période de rétablissement ont été constatées en fonction de l'état matrimonial. Par exemple, les deux tiers (62 %) des personnes célibataires ou qui n'ont jamais été mariées se sont rétablies des répercussions financières en l'espace d'une semaine, alors que seulement le tiers (34 %[E]) environ des personnes séparées ou divorcées s'en sont remises dans ce laps de temps[17].

Les aînés et les personnes faisant partie d'un petit ménage ont évacué leur demeure le plus souvent

Le quart (25 %) des personnes qui ont vécu une situation d'urgence majeure ou une catastrophe au cours de l'année précédant la tenue de l'EPUR ont dû évacuer leur demeure. Les aînés de 65 ans et plus (36 %[E]) étaient deux fois plus susceptibles que les personnes de 45 à 54 ans (18 %[E]) d'avoir évacué leur demeure en raison de la situation d'urgence vécue.

Pour ce qui est de la taille du ménage, les ménages comptant une ou deux personnes (32 %) ont plus souvent été obligés d'évacuer leur demeure par suite de la situation d'urgence que les ménages composés de trois personnes ou plus (22 %)[18, 19].

Les jeunes, les jeunes adultes et les aînés étaient plus susceptibles d'avoir reçu de l'aide

Parmi les personnes qui ont vécu une situation d'urgence majeure ou une catastrophe au cours de la période de 12 mois précédant l'EPUR, la moitié (50 %) ont reçu de l'aide pendant ou immédiatement après l'événement, le plus souvent de la part de membres de la famille (37 %), de voisins (24 %) et de l'administration locale ou municipale (18 %[E]). Lorsque l'on tient compte de caractéristiques sociodémographiques, on constate certaines différences selon l'âge quant aux personnes plus susceptibles de recevoir de l'aide.

Les jeunes et les jeunes adultes de 15 à 24 ans (64 %) et les aînés de 65 ans et plus (60 %) étaient plus susceptibles d'avoir reçu de l'aide pendant ou immédiatement après une situation d'urgence. En revanche, les personnes de 45 à 54 ans (38 %) et celles de 55 à 64 ans (35 %) étaient les moins susceptibles d'avoir reçu de l'aide[20].

Résumé

Les résultats de l'Enquête sur la préparation aux situations d'urgence et sur la résilience (EPUR) de 2014 révèlent que le type de répercussions qu'a une situation d'urgence majeure ou une catastrophe sur la vie quotidienne d'une personne dépend du type de situation d'urgence vécue. Près du tiers (31 %) des résidents des provinces canadiennes ont dû, au cours de leur vie, faire face à une situation d'urgence majeure ou à une catastrophe dans leur collectivité qui était suffisamment grave pour entraîner une importante perturbation de leur routine quotidienne. De façon générale, les tempêtes hivernales (46 %), les pannes de courant prolongées (36 %) et les inondations (12 %) étaient les situations d'urgence vécues par les Canadiens qui étaient mentionnées le plus souvent.

Bien qu'elles aient été moins fréquentes, les répercussions financières (32 %), les séquelles émotives et psychologiques (8 %) et les conséquences graves sur la santé (3 %) figuraient parmi les répercussions graves ou à long terme subies par les victimes de situation d'urgence majeure ou de catastrophe. Même si les répercussions financières et les pertes matérielles étaient les plus courantes de ces conséquences, il fallait moins de temps pour se rétablir des répercussions financières à

long terme que d'autres conséquences liées au bien-être psychologique. Toutefois, les Canadiens qui avaient fait face à une situation d'urgence majeure ou à une catastrophe ont subi cette dernière conséquence moins souvent que des répercussions financières.

Parmi les autres répercussions plus souvent subies, mais moins perturbatrices, figurent l'incapacité d'utiliser les appareils électriques (63 %), l'absence du travail ou de l'école (61 %) et le fait de devoir manquer des activités prévues (52 %). Par ailleurs, 3 personnes sur 10 (29 %) qui ont vécu une situation d'urgence ont dû entreprendre la démarche difficile d'évacuer leur demeure.

Les résultats de l'EPUR révèlent également que plus de la moitié (56 %) des Canadiens ayant vécu une situation d'urgence majeure ont reçu l'aide d'autrui, soit pendant la situation d'urgence, soit immédiatement après. De plus, il est arrivé à environ 6 personnes sur 10 (59 %) qui ont été victimes d'une situation d'urgence ou d'une catastrophe que quelqu'un leur demande de l'aide, et la plupart d'entre elles ont été en mesure de fournir cette aide. Les membres de la famille, les voisins et les amis étaient habituellement les personnes qui ont donné et reçu de l'aide.

Description de l'enquête

Le présent rapport est fondé sur les données de l'Enquête sur la préparation aux situations d'urgence et sur la résilience (EPUR) au Canada. L'EPUR est une nouvelle enquête qui a été menée pour la première fois de janvier à juin 2014 par Statistique Canada. Élaborée en partenariat avec le Centre des sciences pour la sécurité de Recherche et développement pour la défense Canada et Sécurité publique Canada, et en consultation avec des experts en gestion des urgences et en résilience communautaire, l'EPUR vise à accroître notre compréhension de la résilience communautaire de l'ensemble des provinces du Canada. L'EPUR a permis de recueillir des données sur des facteurs qui déterminent dans quelle mesure les particuliers et les collectivités peuvent se préparer à une situation d'urgence majeure ou à une catastrophe, la prévenir, y réagir et s'en rétablir. Le principal objectif de l'enquête est de fournir des estimations de la préparation aux situations d'urgence et de la résilience à l'échelon des collectivités, des provinces et du pays.

Méthodologie de l'enquête

La population cible de l'EPUR comprend toutes les personnes de 15 ans et plus vivant dans les 10 provinces du Canada, sauf celles qui vivent en établissement à temps plein. Cette enquête à participation volontaire a été réalisée par téléphone, au moyen d'un système d'interviews téléphoniques assistées par ordinateur. Par conséquent, les personnes vivant dans des ménages n'ayant pas le téléphone (environ 1 %) ont aussi été exclues de l'enquête. Dans chaque ménage, une personne de 15 ans et plus a été sélectionnée au hasard pour participer à l'enquête. Le taux de réponse global à l'EPUR était de 53 %. La taille de l'échantillon relevé dans le cadre de l'EPUR était de 72 953 personnes, ce qui donne un total de 32 171 questionnaires remplis. On a pondéré les chiffres des répondants de l'échantillon afin que leurs réponses représentent la population canadienne de 15 ans et plus ne vivant pas en établissement dans les 10 provinces.

Limites des données

Dans le cadre de l'EPUR, les données ont été recueillies uniquement auprès de Canadiens vivant dans les 10 provinces. Par conséquent, les résultats ne sont pas représentatifs des territoires canadiens. Toutefois, une étude de faisabilité distincte entreprise en 2014 avait pour objet d'aider à déterminer le contenu approprié et la meilleure méthode de collecte de renseignements sur la préparation aux situations d'urgence et la résilience communautaire dans les territoires. De plus, l'enquête exclut les Canadiens qui n'ont pas de téléphone fonctionnel et ceux qui vivent en établissement à temps plein. En outre, certaines populations qui pourraient être considérées comme vulnérables ou dont le besoin de soutien en cas d'urgence ou de catastrophe est plus important n'étaient pas incluses. Ces populations comprennent les sans-abri et les résidents des établissements de soins infirmiers et des établissements de soins de longue durée.

L'EPUR est une enquête-échantillon. Ainsi, en raison de la nature de ce type d'enquête, les résultats obtenus peuvent comporter des erreurs d'échantillonnage. Des résultats quelque peu différents auraient pu être obtenus si toute la population avait participé à l'enquête. Le présent rapport utilise le coefficient de variation (c.v.) comme mesure de l'erreur d'échantillonnage. Toute estimation qui a un c.v. élevé (plus de 33,3 %) n'a pas été publiée parce qu'elle est trop peu fiable. Dans ces cas, on utilise le symbole « F » au lieu d'une estimation dans les graphiques et les tableaux de données. Lorsque le c.v. d'une estimation se situe entre 16,6 % et 33,3 %, il faut se servir de cette dernière avec prudence et on utilise le symbole « E » avec l'estimation. Lorsque la statistique descriptive et l'analyse par recoupement ont été utilisées, des tests d'hypothèses avec un niveau de signification de 5 % (c.-à-d. que la probabilité de conclure de façon erronée que les estimations sont différentes est d'au plus 5 %) ont permis de déterminer si les différences étaient statistiquement significatives.

Références

HELSLOOT, Ira, et A. RUITENBERG. 2004. « Citizen response to disasters: A survey of literature and some practical implications », *Journal of Contingencies and Crisis Management,* vol. 12, nº 3, p. 98 à 111.

TAYLOR-BUTTS, Andrea. 2015. « La préparation aux situations d'urgence au Canada, 2014 », *Juristat,* produit nº 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

TIERNEY, Kathleen J., Michael K. LINDELL et Ronald W. PERRY. 2001. *Facing the Unexpected: Disaster Preparedness and Response in the United States,* Washington (district de Columbia), Joseph Henry Press.

USCHER-PINES, Lori, et autres. 2012. « Citizen preparedness for disasters: Are current assumptions valid? », *Disaster Medicine and Public Health Preparedness,* vol. 6, nº 2, p. 170 à 173.

Notes

[E] à utiliser avec prudence

1. Les catastrophes qui figurent dans la Base de données canadienne sur les catastrophes (BDC) doivent satisfaire à l'un ou à plusieurs des critères suivants : 10 personnes ou plus ont été tuées; 100 personnes ou plus ont été touchées ou blessées; une demande d'aide a été effectuée à l'échelle nationale ou internationale; la catastrophe revêt une importance historique; les dommages ou l'interruption des services étaient tels que la collectivité touchée n'a pu se rétablir seule. Pour obtenir plus de renseignements, voir le site de la BDC : http://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrcs/cndn-dsstr-dtbs/index-fr.aspx.

2. Voir les résultats détaillés de l'Enquête sur la préparation aux situations d'urgence et sur la résilience (EPUR) au Canada dans le rapport intitulé « La préparation aux situations d'urgence au Canada, 2014 » (Taylor-Butts, 2015).

3. Selon les résultats de l'EPUR, environ la moitié (51 %) des Canadiens vivant dans les provinces (14,9 millions de personnes de 15 ans et plus) avaient personnellement vécu un type quelconque de situation d'urgence majeure ou de catastrophe. Ce chiffre comprend les événements qui ont pu se produire au Canada ou ailleurs. Au moment de l'événement, la victime pouvait habiter à l'endroit où la catastrophe est survenue ou elle pouvait s'y trouver en visite. Le présent rapport, fondé sur les données de l'EPUR, porte toutefois sur les expériences personnelles liées aux situations d'urgence et aux catastrophes qui sont survenues au Canada, à un endroit où la victime vivait à ce moment-là. De plus, l'événement devait être suffisamment grave pour causer une importante perturbation des activités quotidiennes habituelles de la victime.

4. Dans le présent rapport, les réponses « Ne sait pas » et « Non déclaré » sont comprises dans le calcul des pourcentages, mais elles ne sont pas montrées lorsqu'elles représentent 5 % ou moins des répondants.

5. Dans le présent rapport, les tempêtes hivernales comprennent les blizzards et les tempêtes de verglas.

6. On a demandé aux répondants de préciser les conséquences de la situation d'urgence qu'ils ont vécue. Ils pouvaient donner plus d'une réponse.

7. Sauf indication contraire, les différences sont statistiquement significatives ($p < 0,05$).

8. La question visant à savoir si le voisinage était un endroit où les gens s'entraideraient en cas d'urgence n'a pas été posée à une faible proportion (17 %) des répondants; de ce fait, ces cas ne sont pas inclus dans l'analyse de l'entraide dans le voisinage en général ou en cas d'urgence.

9. Les réponses « Ne sait pas » et « Non déclaré » représentent 11 % des réponses à la question de savoir si le voisinage est un endroit où les gens s'entraideraient en cas d'urgence.

10. Les réponses « Ne sait pas » et « Non déclaré » représentent 26 % des réponses des immigrants récents à la question de savoir s'ils connaissent leurs voisins.

11. Une région métropolitaine de recensement (RMR) est composée d'une ou de plusieurs municipalités voisines qui sont situées autour d'un grand noyau urbain. Une RMR doit compter au moins 100 000 habitants, dont au moins 50 000 vivent dans le noyau urbain. Pour faire partie de la RMR, les municipalités adjacentes doivent être fortement intégrées à la région urbaine centrale, le degré d'intégration étant mesuré par le débit de la migration quotidienne calculé à partir des données du recensement.

12. Les réponses « Ne sait pas » et « Non déclaré » représentent 12 % des réponses à la question de savoir si le voisinage est un endroit où les gens s'entraideraient en cas d'urgence.

13. Les réponses « Ne sait pas » et « Non déclaré » représentent 8 % des réponses à la question de savoir si le voisinage est un endroit où les gens s'entraideraient en cas d'urgence.

14. Les réponses « Ne sait pas » et « Non déclaré » représentent 32 % des réponses à la question de savoir combien de temps il leur a fallu pour se rétablir des séquelles émotives ou psychologiques.

15. En raison d'une forte proportion de réponses « Ne sait pas » et « Non déclaré » (56 %), les résultats concernant le temps mis à se remettre de blessures corporelles ou d'autres conséquences graves sur la santé ne sont pas présentés.

16. En raison de la disponibilité limitée des données, l'analyse fondée sur le statut d'immigrant n'a pu être effectuée à l'égard des Canadiens qui ont vécu une situation d'urgence majeure ou une catastrophe au cours de l'année précédant la tenue de l'EPUR.

17. La proportion de personnes qui étaient mariées ou qui vivaient en union libre et qui s'étaient remises des répercussions financières de l'événement en l'espace d'une semaine (44 %) ne variait pas beaucoup par rapport à celle des personnes célibataires ou qui n'ont jamais été mariées. Les différences quant au temps mis à se rétablir selon l'âge, le revenu du ménage et la taille du ménage n'étaient pas statistiquement significatives.

18. Près de la moitié (47 %[E]) des personnes veuves étaient aussi des aînés; après correction pour tenir compte du groupe d'âge, les estimations de la proportion de Canadiens qui ont dû évacuer leur demeure selon l'état matrimonial étaient trop peu fiables pour être publiées. Par conséquent, les différences en fonction de l'état matrimonial ne sont pas présentées.

19. Aucune différence statistiquement significative n'a été observée en fonction du revenu du ménage des Canadiens qui ont dû évacuer leur demeure en raison d'une situation d'urgence vécue au cours de l'année précédant la tenue de l'EPUR.

20. Aucune différence statistiquement significative n'a été observée chez les personnes qui ont reçu de l'aide lorsque des caractéristiques telles que l'état matrimonial, le revenu du ménage ou la taille du ménage étaient examinées.

Tableaux de données détaillés

Tableau 1
Canadiens qui ont vécu une situation d'urgence majeure ou une catastrophe, selon le type d'événement, Canada, 2014

Type d'événement	nombre (en milliers)	pourcentage
Blizzards, tempêtes hivernales ou tempêtes de verglas	4 183	46
Pannes de courant prolongées	3 223	36
Inondations	1 054	12
Tornades	459	5
Ouragans	336	4
Feux de forêt ou feux de friches	298	3
Accidents industriels ou pendant le transport	184	2
Incendies (non industriels; p. ex. maison, appartement)	134	1[E]
Tremblements de terre	125	1[E]
Contamination ou pénurie d'eau ou de nourriture	92	1[E]
Éclosion de maladie grave ou parfois mortelle	84	0,9[E]
Émeute ou agitation civile	55	0,6[E]
Glissements de terrain ou avalanches	41	0,5[E]
Froids extrêmes	36	0,4[E]
Canicules	F	F
Ondes de tempête ou tsunamis	F	F
Sécheresses	F	F
Tempêtes de vent	F	F
Actes ou menaces terroristes	F	F
Autre	163	2

[E] à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
Note : Les réponses « Ne sait pas » et « Non déclaré » sont comprises dans le calcul des pourcentages, mais elles ne sont pas montrées lorsqu'elles représentent 5 % ou moins des répondants. On a demandé aux répondants d'indiquer quels événements ils avaient personnellement vécus, et d'inclure seulement les événements qui se sont produits au Canada, dans une collectivité où ils habitaient au moment de l'événement, et qui ont entraîné une importante perturbation de leurs activités quotidiennes. Les répondants pouvaient donner plus d'une réponse.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la préparation aux situations d'urgence et sur la résilience au Canada, 2014.

Tableau 2
Types de répercussions, selon certaines situations d'urgence majeure et catastrophes vécues, Canada, 2014

Types de répercussions	Toute situation d'urgence majeure ou catastrophe	Blizzards, tempêtes hivernales ou tempêtes de verglas	Pannes de courant prolongées	Inondations	Tornades	Ouragans	Feux de forêt ou feux de friches	Accidents industriels ou pendant le transport
	pourcentage							
Répercussions à court terme								
Nécessité de quitter ou d'évacuer leur demeure	29	35	20	26	17[E]	14[E]	64	69
Incapacité d'utiliser les appareils électriques	63	63	88	20	53	79	F	F
Incapacité de chauffer ou de climatiser leur demeure	44	34	70	17[E]	41	55	14[E]	F
Incapacité de préparer les repas chauds à la maison	35	33	51	12[E]	32	37	F	F
Incapacité d'entreposer les aliments périssables à la maison	29	23	46	7[E]	18[E]	48	F	F
Incapacité d'utiliser l'eau à la maison pour effectuer des tâches	38	39	50	19	19[E]	41	F	F
Nécessité de faire bouillir l'eau avant de la consommer ou de boire de l'eau embouteillée	44	41	55	47	26[E]	45	22[E]	F
Incapacité de communiquer avec des personnes à l'extérieur de leur ménage	13	15	11	7[E]	20[E]	14[E]	F	F
Incapacité d'utiliser les routes ou les moyens de transport dans la collectivité	28	38	9	48	25	45	38	36[E]
Nécessité de manquer des jours de travail ou d'école	61	74	51	64	44	78	42	55
Nécessité de manquer des rendez-vous ou des activités prévues	52	57	47	56	46	60	51	47[E]
Autres répercussions à court terme	34	34	32	35	30	33	43	30[E]
Répercussions graves ou à long terme								
Pertes matérielles ou répercussions financières	32	34	30	40	34	36	18[E]	F
Blessures corporelles graves ou autres conséquences graves sur la santé	3	2[E]	F	3[E]	F	F	F	F
Séquelles émotives ou psychologiques à long terme	8	7	3[E]	12	14[E]	2[E]	6[E]	F
Autres répercussions graves ou à long terme	1[E]	F	1[E]	2[E]	F	F	F	F

[E] à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
Note : Les réponses « Ne sait pas » et « Non déclaré » sont comprises dans le calcul des pourcentages, mais elles ne sont pas montrées lorsqu'elles représentent 5 % ou moins des répondants. On a demandé aux répondants d'indiquer quels événements ils avaient personnellement vécus, et d'inclure seulement les événements qui se sont produits au Canada, dans une collectivité où ils habitaient au moment de l'événement, et qui ont entraîné une importante perturbation de leurs activités quotidiennes. Les répondants pouvaient donner plus d'une réponse.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la préparation aux situations d'urgence et sur la résilience au Canada, 2014.

Tableau 3
Premières sources d'aide et d'information pendant ou immédiatement après une situation d'urgence, selon les événements les plus souvent vécus par les Canadiens, Canada, 2014

	Toute situation d'urgence majeure ou catastrophe	Événements les plus souvent vécus par les Canadiens		
		Blizzards, tempêtes hivernales ou tempêtes de verglas	Pannes de courant prolongées	Inondations
Source d'aide et d'information	pourcentage			
Membres de la famille	37	43	40	29
Amis	15	16	15	19
Voisins	24	23	30	18
Collègues de travail, employeur ou autres connaissances du milieu des affaires	3	2[E]	F	F
Police	9	7	F	13[E]
Premiers intervenants (ambulanciers ou pompiers)	9	9[E]	3[E]	13[E]
Hôpital, clinique, médecin ou autre professionnel de la santé	1	F	F	F
Société ou fournisseur de services publics	4	3[E]	10[E]	F
Administration locale ou municipale	15	16	6[E]	28
Gouvernement provincial	5	5[E]	2[E]	10
Gouvernement fédéral	3[E]	4[E]	F	4[E]
Organisme à but non lucratif ou organisme de charité	4	F	F	10[E]
Organisme culturel ou religieux	1[E]	0[E]	F	5[E]
Autre organisme communautaire	4[E]	3[E]	F	5[E]
Banque, institution financière ou conseiller financier	0[E]	F	F	F
Autre professionnel	F	F	F	F
Armée, forces armées ou personnel militaire	2[E]	3[E]	F	1[E]
Compagnie d'assurances	F	F	F	F
Nouvelles ou médias	4	3[E]	7[E]	3
Entreprise locale	F	F	F	F
Autre	3	F	1[E]	6[E]

[E] à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
Note : Les réponses « Ne sait pas » et « Non déclaré » sont comprises dans le calcul des pourcentages, mais elles ne sont pas montrées lorsqu'elles représentent 5 % ou moins des répondants. On a demandé aux répondants d'indiquer quels événements ils avaient personnellement vécus, et d'inclure seulement les événements qui se sont produits au Canada, dans une collectivité où ils habitaient au moment de l'événement, et qui ont entraîné une importante perturbation de leurs activités quotidiennes. On a demandé aux répondants d'indiquer s'ils avaient reçu ou non de l'aide ou de l'information de quiconque pendant ou immédiatement après la situation d'urgence ou la catastrophe qui avait entraîné une importante perturbation de leur routine quotidienne et, le cas échéant, vers qui ils s'étaient tournés en premier. Les répondants pouvaient donner plus d'une réponse.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la préparation aux situations d'urgence et sur la résilience au Canada, 2014.